

Le mercredi 25 février 2004

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 février 2004, à 19 h, au 55 de la rue Martineau à Otter-Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Annette Dumouchel, Chantal Galipeau, Denise Miron Marion, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Louise Larocque et Stéphanie Pilon et messieurs Charles Langevin, Robert Chalifoux, Damien Lafrenière, Bernard Caron, Éric Éthier et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : Monsieur Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Alain Royer, Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

En l'absence du président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, la vice-présidente, madame Madeleine Aumond, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2004-CC-013

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2004-01-28  
b) Suivis

3- Parole au public

4- Correspondance

5- Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais à la conférence régionale des élus de l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-013) suite

- 6- La formation professionnelle dans les commissions scolaires
- 7- Bourses d'études
- 8- Représentant(e) à l'ordre du mérite scolaire 2004
- 9- Compte rendu du comité de parents du 12 janvier 2004
- 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 20 janvier 2004
- 11- **Magazine Le Point**
- 12- **Représentant(e) de l'éducation au niveau du CLD Vallée de la Gatineau**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Fluctuations de la clientèle – avis de départ d'élèves en cours d'année
- 2- Réforme de l'éducation
  - a) Voies diversifiées de formation – qualification – diplomation
- 3- Dépôt de comptes rendus :
  - a) Comité de coordination pédagogique du 30 janvier 2004

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Registre des chèques

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démission technicienne en travail social
- 2- Calendrier des jours chômés et payés 2004-2005
- 3- Soirée du personnel
- 4- Harcèlement psychologique

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- 1- Remplacement d'une génératrice, école Sacré-Cœur, Gracefield

**F) AUTRES :**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

**PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE** : mercredi 31 mars 2004, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2004-CC-014**

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 28 janvier 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 janvier 2004 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 février 2004

**A-2B) Suivis**

Pas de suivis.

**A-3 Parole au public**

Pas de questions du public.

**A-4 Correspondance**

La commissaire madame Louise Larocque félicite la directrice générale, Mme Thonnard, pour sa nomination au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais. Mme Thonnard répond aussi aux questions des commissaires madame Louise Larocque et monsieur Damien Lafrenière.

**A-5 Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais à la conférence régionale des élus de l'Outaouais**

Mme Thonnard explique que le président monsieur Daniel Moreau a participé récemment à une rencontre de concertation des commissions scolaires de l'Outaouais. Par ailleurs, la Table Éducation Outaouais élargie s'est aussi penchée sur le dossier et a nommé deux représentants à la Conférence régionale des élus, soit un pour l'enseignement supérieur et un pour les commissions scolaires. Dans ce dernier cas, il s'agit de madame Christine Émond Lapointe, présidente de la Commission scolaire des Draveurs. Mme Émond Lapointe commencera à siéger au 1er avril prochain.

**A-6 La formation professionnelle dans les commissions scolaires**

Mme Thonnard présente un document préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec et expliquant les enjeux de la formation professionnelle.

**A-7 RÉSOLUTION 2004-CC-015 Bourses d'études**

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par les directions des écoles secondaires de la commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault et résolu qu'un programme de bourses d'études pour les finissant(e)s du secondaire soit mis sur pied par la commission scolaire, pour l'année scolaire 2003-2004 et les années scolaires subséquentes, et que ces bourses soient octroyées selon la distribution suivante :

Cité étudiante de la Haute-Gatineau – une bourse	500,00 \$
École secondaire Sieur-de-Coulonge – une bourse	500,00 \$
Centre Notre-Dame-du-Désert – une bourse	500,00 \$
Centre Pontiac – une bourse	500,00 \$
Centre St-Joseph – une bourse	500,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 25 février 2004

RÉSOLUTION 2004-CC-016                      **Bourses d'études (Gracefield)**

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit, pour les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire à l'école Sacré-Cœur de Gracefield, de leur dernière année dans l'école en question;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu qu'un montant de 250,00 \$ soit alloué à l'école Sacré-Cœur de Gracefield et que les critères de répartition de ce montant soient définis par la direction de l'école.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8** RÉSOLUTION 2004 -CC-017                      **Représentant(e) à l'ordre du mérite scolaire 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Larocque et résolu que le commissaire monsieur Damien Lafrenière soit nommé représentant au comité de sélection de l'ordre du mérite scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-9**    **Compte rendu du comité de parents du 12 janvier 2004**

Le compte rendu est déposé.

**A-10**   **Compte rendu du comité consultatif de gestion du 20 janvier 2004**

Le compte rendu est déposé et une correction est signalée par le commissaire monsieur Charles Langevin.

**A-11**   **Magazine Le Point**

Mme Thonnard sonde les commissaires sur leur appréciation de la revue Le Point, à la demande de l'éditeur. Les commissaires expriment leur souhait de continuer de recevoir le magazine selon la même formule.

**A-12** RÉSOLUTION 2004-CC-018                      **Représentante de l'éducation au niveau du CLD Vallée de la Gatineau**

**CONSIDÉRANT** que la-commissaire madame Madeleine Aumond siège au conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau, à titre de représentante du monde de l'éducation;

**CONSIDÉRANT** que le mandat de la commissaire madame Madeleine Aumond prend fin et que celle-ci est toujours intéressée à siéger sur ce poste;

Le mercredi 25 février 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-018) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Reid Soucie de nommer la commissaire madame Madeleine Aumond à titre de représentante du monde de l'éducation au conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau, pour un autre terme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 Fluctuations de la clientèle – avis de départ d'élèves en cours d'année**

Mme Lauriault présente le document et souligne que le nombre d'abandons scolaires est à la baisse par rapport à l'an dernier, dans les écoles secondaires, d'environ la moitié moins. Le commissaire monsieur Charles Langevin exprime le souhait qu'au prochain dépôt de ce genre de document, une présentation graphique soit incluse pour faire la comparaison d'une année à l'autre.

**B-2 Réforme de l'éducation**

a) Voies diversifiées de formation – qualification – diplomation

Mme Lauriault présente le document.

**B-3 Dépôt de comptes rendus**

a) Comité de coordination pédagogique du 30 janvier 2004

Mme Lauriault dépose le compte rendu.

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 RÉSOLUTION 2004-CC-019                      Registre des chèques**

**ATTENDU** la vérification des registres des chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

**ATTENDU** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres des chèques de la CSHBO du 23 janvier 2004 au 9 février 2004 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 25 février 2004

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**D-1 RÉSOLUTION 2004-CC-020 Démission technique en travail social**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Manon Lambert, technicienne en travail social au SEA;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte de la démission de madame Manon Lambert, en date du 9 février 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 Calendrier des jours chômés et payés 2004-2005**

M. Houde dépose et explique le document.

**D-3 Soirée du personnel**

M. Houde explique que la soirée du personnel, cette année, aura lieu le 3 juin 2004, au centre de ski Mont-Ste-Marie (Lac-Ste-Marie).

**D-4 Harcèlement psychologique**

M. Houde dépose et explique la nouvelle loi qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin prochain et fait un survol des obligations de l'employeur et des conséquences juridiques de ce dossier.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**E-1 RÉSOLUTION 2004-CC-021 Remplacement d'une génératrice, école Sacré-Cœur, Gracefield**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une étude réalisée et recommandée par **Labelle-Ryan GÉNIPRO inc** pour le remplacement d'une génératrice pour l'école secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield, **GÉNIPRO** recommande de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues par :

- Services de location Ste-Croix inc
- Les entreprises Ma-Mi inc
- PBS, division de 2740621 Canada ltée
- Black et McDonald ltée;

IL EST PROPOSÉ, en conséquence, suite à l'appel d'offres «Remplacement d'une génératrice pour l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield», par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter la plus basse soumission, tel qu'illustré au tableau comparatif :

- au montant de **66 599,48 \$**, taxes incluses, avec Services de location Ste-Croix inc;

Le mercredi 25 février 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-021) suite

Le tout conformément à l'appel d'offres pour le remplacement d'une génératrice pour l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES :

**F-1 Questions des commissaires**

- 1) La commissaire madame Louise Larocque demande un changement de procédure en vue d'alléger le déroulement des séances, à l'effet que le président d'assemblée, lors de chaque résolution, pose la question «Est-ce qu'un vote est demandé?» Dans l'affirmative, un vote est pris sur cette question et, dans la négative, la résolution est considérée comme adoptée à l'unanimité.
- 2) La commissaire madame Louise Larocque demande aussi si le budget sera respecté quant à la suppléance. M. Houde répond que, l'an dernier, le nombre d'absences a été important mais que des mesures ont été prises pour en identifier les causes. Cette année, l'investissement monétaire que représente la suppléance s'annonce moindre.
- 3) Le commissaire monsieur Éric Éthier exprime le souhait qu'un enseignement de niveau secondaire 5 soit dispensé à l'école Sacré-Cœur de Gracefield. Il souligne que le Centre St-Joseph compte 90 élèves adultes et que c'est beaucoup pour une communauté de cette taille. À son avis, ce nombre inclut beaucoup de jeunes de 16 à 18 ans qui choisissent de ne pas aller faire leur secondaire 5 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Mme Thonnard répond que la possibilité d'implanter un enseignement de niveau secondaire 5 à Gracefield a déjà été étudiée dans le passé mais que cela avait été rejeté, étant donné qu'un tel projet, en fragmentant le bassin d'élèves, réduirait la variété des options disponibles aux élèves de secondaire 5 de la Vallée de la Gatineau.
- 4) Le commissaire monsieur Damien Lafrenière propose d'envoyer une lettre de sympathie, au nom du conseil des commissaires, à M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources financières et du transport scolaire, suite au décès de sa mère.
- 5) Mme Thonnard répond aux questions posées par les commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Diane Nault, au sujet, respectivement, d'un tournoi de pêche à Lac-Ste-Marie et des drapeaux installées dans les écoles.
- 6) Suite à une question de la commissaire madame Denise Miron Marion, au sujet de la suppléance dans le Pontiac, Mme Thonnard explique que la commission scolaire, comme l'ensemble de la province, éprouve un problème au niveau du recrutement d'un personnel qualifié pour la suppléance.

Le mercredi 25 février 2004

**F-2** RÉSOLUTION 2004-CC-022

**Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Larocque que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 mars 2004, à Maniwaki.*

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Président